



Procès-verbal du Conseil d'Établissement

Mercredi 23 janvier 2019

Présents

Membres à voix consultative :

Stéphane Etcheverry, Conseiller consulaire

Membres de droit :

Dominique Duthel, Proviseur, Didier Mathieux, Directeur administratif et financier, Olivier Rubiera, Proviseur adjoint Lycée, Emily Vermersch, Proviseur adjoint Collège, Jean-Christophe Maignan, Directeur de l'école élémentaire, Stéphane Housset, Directeur de l'école maternelle

Personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance :

Claire Ducruet, Erwan Goaderoch, Carmen Marco, Olivia Martelli, Estrella Gorjon, Guy Sabatier

Personnels administratifs et de service :

Silvia Dussart Gloria Merce

Parents:

Juan Alvarez Garcia Lujan, Catherine Garcia Barragan, Catherine Gatignol (et sa suppléante Frédérique Alary), Ulric Gordenne, Thérèse Pol-Lajaima, Romina Ostrowicz

Elèves:

Maelys Des Hays de Gassart Max Vilanova

Invités :

Lidia Crespo, Directrice Technique des Etudes espagnoles, Dario Bassas, élève de collège Côme Chabaille, Vice Pdt CVL

Excusés

Cyril Piquemal, Consul Général de France Renaud Le Berre, conseiller consulaire Pierre-Olivier Bousquet, conseiller consulaire Anne Louyot, Conseillère de coopération et d'action culturelle Elisabeth Guiboud-Ribaud, CPE Lycée

1/ Approbation du procès-verbal du CE du 19/11/2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2/ Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Nomination des secrétaires de séance : Carmen Marco et Emily Vermersch

3/ Maquette du calendrier scolaire 2019/2020 (en attente de validation de l'AEFE)

Monsieur Duthel présente la maquette du calendrier scolaire qui avait été envoyée à tous au préalable afin de pouvoir en discuter. Cette intervention permet également de répondre à la question diverse posée par Claire Ducruet à savoir si la maquette du calendrier scolaire pourrait être présentée aux Conseils d'Ecole de la maternelle et de l'élémentaire en amont du Conseil d'Etablissement. Monsieur Duthel rappelle que cette maquette a été élaborée en référence aux consignes de l'AEFE et dans le respect du code de l'éducation. Il est bien évidemment indispensable d'avoir un calendrier harmonisé sur la zone ibérique.

Pour l'année scolaire prochaine, une dérogation a été demandée pour avoir deux jours de pré-rentrée consécutifs les 2 et 3 septembre. Cela permettrait, en continuité avec le Colloque sur l'éducation inclusive qui s'est tenu au LFB cette année, d'accorder un temps plus long aux équipes pour le suivi des EBEP (notamment sur le passage de l'école au collège et du collège au lycée). A la rentrée, la réforme du lycée sera effective, nous pourrions présenter à nouveau, à l'ensemble de la communauté, les changements induits et cela donnerait aussi aux professeurs un temps supplémentaire de concertation en équipe.

Monsieur DUTHEL rappelle aux parents que la publication du calendrier sur le site internet de l'établissement ne sera effective que lorsque celui-ci aura été validé par l'AEFE.

4/ Carte scolaire

Monsieur Duthel présente la carte des emplois à savoir la suppression d'un poste de résident en mathématiques mais la conservation du poste de résident en philosophie.

Monsieur Goaderoch demande alors le vote de cette carte scolaire. Les représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance s'inquiètent de la suppression du poste de résident en mathématiques et donc de sa transformation en poste local avec le coût pour l'établissement qui en découle.

Un vote consultatif a lieu qui donne le résultat suivant : 6 pour la suppression du poste de résident en mathématiques et 18 contre la suppression du poste de résident en mathématiques.

5/ Mise en œuvre de la réforme du lycée

Un diaporama sur la réforme du lycée est projeté et Monsieur Duthel indique qu'il est également consultable sur le site internet de l'établissement. Les nouveaux programmes de Première ont d'ailleurs été officiellement publiés hier.

Sont présentées :

-Les modalités d'orientation après la Seconde

-La nouvelle voie générale : enseignements communs / enseignements de spécialité /

enseignement optionnels

-La nouvelle voie technologique : enseignements communs / enseignements de spécialité /

enseignement optionnels

-Les épreuves du Baccalauréat 2021 : contrôle continu / épreuves terminales

Monsieur Duthel rappelle une nouvelle fois que les 7 enseignements de spécialité proposés par l'établissement doivent être validés par la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Education nationale. En conseil pédagogique, lors de la présentation du projet de demande de spécialités, la question du seuil pour l'ouverture d'une spécialité a été posée. Il a été convenu que pour ouvrir une spécialité, il faudrait un minimum de 5 élèves inscrits.

Les professeurs sont aussi inquiets quant au devenir des enseignements optionnels théâtre et arts plastiques. Monsieur Duthel indique que l'engagement de nos élèves est important tant dans les options que dans les ateliers qui ont lieu hors

temps scolaire. Les élèves continueront de s'inscrire dans les enseignements optionnels même si les modalités d'évaluation ont changé.

L'investissement significatif des enseignants du LFB dans cette réforme est souligné par Monsieur Duthel. Des stages de formation disciplinaires ou interdisciplinaires par les EEMCP2 vont avoir lieu à leur intention. Monsieur Duthel prévient les représentants des parents et des élèves que cela engendrera des absences de professeurs mais que tout cela contribuera à la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

Les études espagnoles (espagnol, catalan et sociales) ne sont pas remises en cause par cette réforme.

En ce qui concerne l'information aux élèves et aux familles, Monsieur Duthel rappelle que des réunions avec les parents ont été organisées. De même, Monsieur Rubiera est passé dans chaque classe de seconde afin de présenter la réforme du BAC aux élèves. Les PRIO sont également mobilisés. Les informations sont aussi présentes sur le site et dans la lettre de l'orientation qui est envoyée aux parents d'élèves de Seconde.

6/ Compte financier 2018

Monsieur Mathieux présente le compte financier. C'est le bilan comptable et financier de l'année 2018 qui a fait apparaître une capacité d'autofinancement de 2 244 707 €. Elle a permis de cofinancer les investissements qui se sont élevés à 3 327 261 €.

Les dépenses et les recettes de l'exercice sont présentées et expliquées de façon dans le détail, qu'il s'agisse des dépenses de personnel (7 371 990 €), de fonctionnement (10 489 326 €) et les recettes (20 106 022 €).

Le résultat de l'exercice est déficitaire, diminuant le fonds de roulement qui s'établit au 31 décembre 2018 à 5 637 694 €.

Monsieur Sabatier craint l'explosion de l'externalisation alors que, pour lui, il suffirait de remonter le plafond d'emplois. Cette intervention permet également de répondre aux questions diverses posées par les représentants du personnel local du secondaire à savoir : quelles sont les garanties de la part du LFB en cas de contrats externes de certains postes de travail ? Quelles sont les garanties de types de contrats, conditions de travail, salaires et protections sociales ? Quelle sera la part de ce concept financier sur le futur budget du LFB ? En effet, Monsieur Sabatier s'interroge sur la protection sociale et les conditions de rémunération de ces travailleurs employés sous contrat SERUNION et prend l'exemple des 2 surveillants recrutés en vie scolaire. Pour Monsieur Sabatier, il n'est pas souhaitable d'avoir un service où coexistent 2 types de contrat pour un poste égal. Monsieur Sabatier demande s'il est possible d'avoir un écrit attestant que l'ancienneté de ces surveillants serait reprise s'ils passaient du système externe (contrat SERUNION) au système interne (contrat local). Monsieur Duthel assure que cela serait fait.

Lors de la présentation des travaux par Monsieur Mathieux, Maelys Des Hays de Gassart demande si le projet de la terrasse au CDI est maintenu. Monsieur Mathieux lui répond que les travaux devraient avoir lieu cette année.

Gloria Merce attire notre attention sur le long chemin que doivent faire les personnels de Munner avec leur plateau afin de rejoindre leur salle de restauration.

7/ Questions diverses

❖ Modification d'un voyage scolaire

Afin de respecter le vote financier fait sur une classe transplantée au CE de juin 2018 et pour des raisons de forte augmentation de prestations mais aussi d'impossibilité d'agenda, l'intitulé, le lieu et le contenu de séjour des CM2-6 ayant comme professeur Olivia Martelli doivent être changés.

Précédemment : classe environnement à Port Leucate

Aujourd'hui : classe activités équestre et de cirque à Caudies de Fenouille.

Mise en place du dispositif ADN

Olivier Rubiera présente le dispositif ADN qui se met en place cette année pour le LFB à destination des élèves de Seconde. Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'établissement et un courrier électronique a été envoyé à tous les parents des élèves de Seconde.

Afin de pouvoir sélectionner les 12 candidats, une commission va être mise en place au sein du LFB qui sera constituée de personnels du LFB, d'élèves et de parents d'élèves.

Le proviseur-adjoint remercie Manon PIGEYRE, service civique, en charge de ce dossier.

- ❖ Peut-on envisager de situer les réunions parents-professeurs du secondaire les mardis et jeudis afin d'éviter de longues journées de réunions consécutives ? Peut-on envisager de bouger les réunions parents-professeurs de cinquième et de première au mois de janvier afin d'éviter la surcharge habituelle du mois de décembre ? Emily Vermersch rappelle que les dates de réunions parents-professeurs sont étudiées et validées en amont avec les représentants des professeurs dans le souci d'équilibrer ces réunions sur les mois de décembre et de janvier. Cette année, elles ont eu lieu selon le calendrier suivant : lundi 17 décembre pour les 6èmes, mercredi 19 décembre pour les 5èmes et Terminales, mercredi 9 janvier (reprise des cours le mardi 8 janvier et non le lundi) pour les 4èmes et 2ndes et jeudi 10 janvier pour les 3èmes et 1ères.
- ❖ Peut-on faire le point pour l'école élémentaire que le financement des activités sportives et culturelles, sur l'équipement informatique et sur l'aménagement et les travaux à venir pour l'école élémentaire.
 - 1. Financement des projets artistiques et sportifs

Pour le DAF, le directeur de l'élémentaire est l'interlocuteur principal.

L'école élémentaire a deux enveloppes budgétaires pour le fonctionnement courant (hors investissement, équipement) :

- Une enveloppe gérée par le DAF : photocopies...
- Une enveloppe crédit d'enseignement gérée par le directeur de l'élémentaire

En décembre, bilan des dépenses de 2018 pour l'élémentaire (crédit d'enseignement) :

Chorale jazz	8 033 €
Piscine	9 436 €
Rugby	11 204 €
BCD	16 199 €
Robotique	5 509 €
Escrime	2 526 €
Matériel pédagogique	12 968 €
Projet architecture	17 891 €
Semaine du livre	6 683 €
Anglais	5 062 €
Projet émotions	2 555 €
Sorties	3 256 €
Autres	6 965 €
Rollers	5 472 €
TOTAL	113 757 €

Le DAF demande que le budget réalisé de 2018 soit reconduit en 2019. Il indique qu'en 2018, l'élémentaire a disposé de crédits largement suffisants pour couvrir ses besoins et projets.

En 2018, pour l'élémentaire le coût par élève (fonctionnement courant, matériel, intervenant ponctuel...) est de 205 €.

Maternelle : 205 €

Collège: 182 €

Lycée : 192 €

2. Equipement informatique

La salle de motricité vient d'être équipée d'un vidéo projecteur.

En février, il y a eu changement du vidéoprojecteur et TBI en salle de sciences. Cette salle peut être repensée pour son aménagement, son acoustique et la petite salle attenante qui sert de salle aux activités arts.

Pour le projet équipement informatique de l'élémentaire, le DAF est en contact avec le directeur de l'élémentaire et une société, candidate au marché public qui va être lancé par l'Agence.

En février, cette société devrait organiser un showroom en salle des maîtres pour présenter le matériel ordinateurs et tablettes (sortie de nouveaux matériels en janvier).

Un système Chromebook serait facile à mettre en place à l'école. Des formateurs pourraient intervenir pour présenter les applications pédagogiques du matériel.

En plus de l'achat du matériel, des travaux d'infrastructure sont à prévoir à l'élémentaire (électricité et réseau filaire / wifi).

Calendrier présenté:

- Février : showroom, choix du matériel
- Evaluation du budget équipement
- Coût travaux électricité et réseau (le DAF demande à Adrian de s'occuper de ces devis en priorité)
- Mars-avril : connaissance des coûts équipement et travaux ; planification des achats, travaux...
- Juin : arrivée du matériel...

Le DAF constate, comme l'ensemble de la communauté, un déficit en personnel informatique. L'externalisation est une solution mais pas satisfaisante du fait de la nécessité de connaître notre

Matériel pour des interventions efficaces sur la durée.

Le plafond d'emploi est décidé par l'Agence et ne permet pas à court terme le recrutement d'une personne pour ce service.

Pour l'équipement informatique de l'élémentaire et selon le cahier des charges du marché, la maintenance sera assurée par la société qui fournira le matériel.

3. Travaux

Cour des pins : travaux à court terme

- Fin des travaux d'installation de la structure de jeux
- Attente de derniers devis pour plantation d'arbres (ombre)
- Rénovation du tour des arbres pour leur permettre de mieux se développer
- Installation de bancs
- Changements de la fontaine et installation de nouvelles à fontaines à eau de différentes hauteurs adaptées à la taille des élèves et à différents endroits de la cour

Coût estimé des travaux : 85 000 €

L'aménagement de la cour calme et de l'ancienne cour des GS se fera dans une deuxième phase de travaux (pas de date communiquée).

Cour du haut : aménagement d'une terrasse avec tables, bancs, arbres...

L'idée est d'aménager les cours de récréation avec des espaces dédiés, des zones bien définies.

Un programmiste (Intervenant avant même l'architecte, le programmiste évalue la faisabilité d'un projet de construction ou d'aménagement selon les coûts, les contraintes sociales et environnementales, l'utilisation des équipements...) travaille sur différents projets :

- Gymnase
- Cantine
- Gestion des flux bâtiment de l'élémentaire
- Ajout d'un escalier extérieur bâtiment de l'élémentaire
- Mise en sécurité des sorties de l'élémentaire (fleuriste, pompier, cour des pins)

4-5 et 6 février : venue du service immobilier de l'AEFE au LFB qui fera le point avec le programmiste et décidera avec la direction du LFB des travaux à réaliser.

L'AEFE demande à être informée de tous les travaux importants envisagés par le lycée, relevant ou non du SPSI, qu'il s'agisse de l'évaluation des besoins, des priorités de l'établissement, afin de définir les projets de travaux sur 4 ou 5 ans.

Le projet de rénovation de la restauration est une des priorités de l'AEFE pour notre établissement, comme le sont également les projets de rénovation de l'école élémentaire et des installations sportives.

Travaux envisagés pour l'été 2019, suivant les possibilités juridiques et financières :

- Dernière phase travaux sécurité incendie bâtiment Capuchino
- Récupération d'espace dans le bâtiment secondaire : 2 grandes salles de classes transformées en 3 salles, déplacement de cloisons... (la récupération d'espace dans le secondaire est moins coûteuse que la création de nouvelles salles dans le bâtiment élémentaire). Pour mémoire le coût de la création des 2 salles CE1 et de la salle de motricité s'est élevé à 347 000 € en 2018.
- A la rentrée 2019, une classe de CM2 de l'aile tennis passe dans le bâtiment élémentaire (fermeture d'un CM2). Une classe de CM2 et la salle d'anglais resteront dans l'aile tennis. Rien n'est encore prévu précisément pour la rentrée 2020.
- Rénovation du gymnase élémentaire : acoustique, chauffage, éclairage... Création de douches si possible.

En mars, audit AEFE sur:

- Pédagogie
- Immobilier
- Budget

Monsieur Duthel clôture le conseil d'établissement à 21h.

Le président

Les secrétaires